

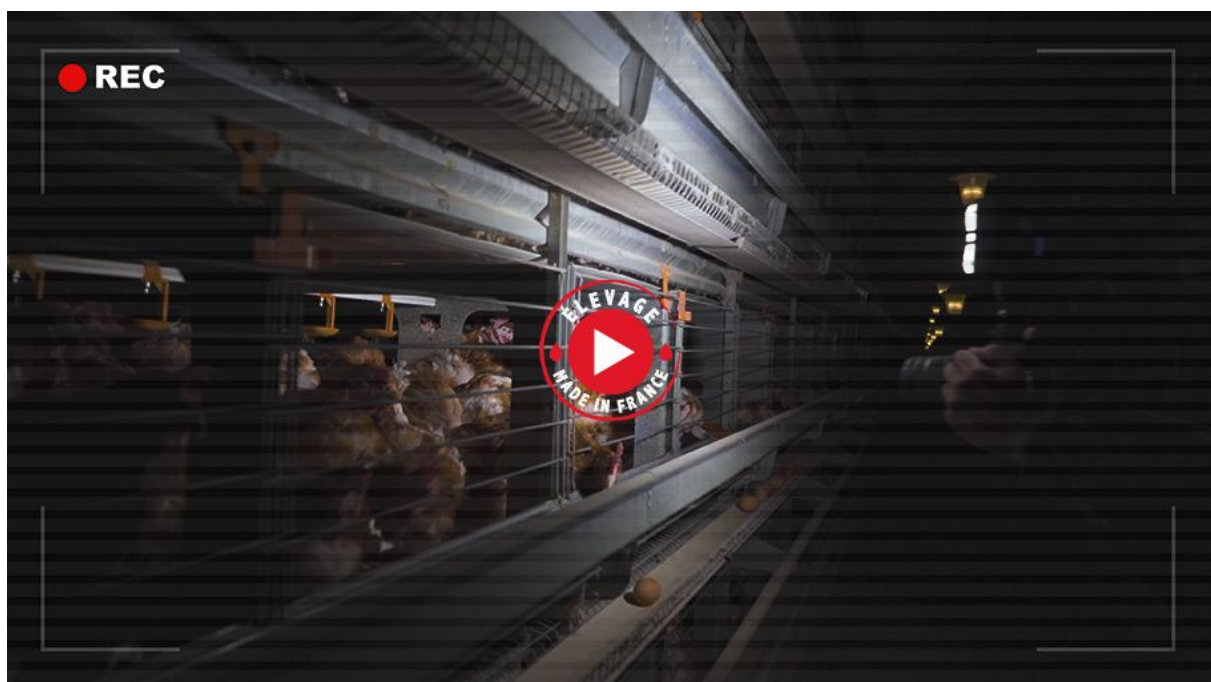


Le 11/06/2019

La Fondation 30 Millions d'Amis et L214 dévoilent une nouvelle enquête dans un élevage en cage fournissant le groupe Avril

INFORMATIONS SOUS EMBARGO JUSQU'À MARDI 11 JUIN À 11H

La Fondation 30 Millions d'Amis et L214 rendent publiques ce mardi de nouvelles images accablantes d'un élevage intensif de 190 000 poules pondeuses situé à Caro dans le Morbihan. Il approvisionne notamment le groupe Avril, premier producteur d'œufs français. La Fondation 30 Millions d'Amis et L214 demandent au groupe Avril de s'engager à bannir l'élevage en cage pour toutes ses activités d'ici 2025 et portent plainte pour sévices graves et mauvais traitements contre l'élevage mis en cause dans ces images.



La Fondation 30 Millions d'Amis et L214 portent plainte

Ces nouvelles images, tournées le 3 mai dernier, prouvent une fois encore que l'élevage en cage inflige des conditions de vie catastrophiques aux poules. Entassées et enfermées dans ces cages, incapables d'exprimer leurs comportements naturels, les poules ne connaîtront qu'une vie de souffrances.

Sur ces images, une partie des poules de l'élevage ont déjà été « ramassées » pour être amenées à l'abattoir. Le ramassage, consistant à sortir les poules des cages pour les mettre dans des caisses, est souvent effectué de manière très rapide et violente, provoquant parfois la chute de certains animaux hors des cages. C'est le cas ici, plusieurs poules sont ainsi abandonnées au sol, à proximité des cadavres entassés de leurs congénères, parfois en état de décomposition avancée. **Elles n'ont plus accès ni à l'eau, ni à la nourriture distribuées dans les cages et sont donc assoiffées et affamées. Certaines mourront ainsi de soif et de faim.**

Alors qu'elles n'ont qu'un an et demi à peine, les poules qui sont encore dans les cages seront elles aussi bientôt « ramassées » pour être abattues. Hors de ces élevages, une poule en bonne santé peut vivre entre dix et douze ans. Ici, bien que jeunes, ces poules sont déjà dans un état pitoyable en raison des conditions dans lesquelles elles sont élevées pour approvisionner des entreprises comme le groupe Avril.

[→ Voir la vidéo de l'enquête](#)

L'élevage en cage est une pratique ignoble pour les animaux. Cette exploitation fournissant le groupe Avril aggrave encore leur supplice du fait du ramassage bâclé et de l'indifférence totale quant au sort des nombreuses poules tombées au sol, agonisantes ou déjà mortes.

C'est la raison pour laquelle **la Fondation 30 Millions d'Amis et l'association L214 ont décidé de porter plainte contre l'élevage mis en cause pour sévices graves et mauvais traitements. Cet élevage appartient à une représentante de la filière œufs en France.**

La Fondation 30 Millions d'Amis et L214 demandent au groupe Avril de s'engager

Malgré les scandales répétés impliquant sa responsabilité, **le groupe Avril ne s'est toujours pas engagé publiquement à tourner le dos à l'élevage en cage pour l'ensemble de ses activités**, contrairement à plusieurs de ses concurrents tels que l'Œuf de nos Villages, Le Gouessant, le groupe Dauphinoise, les Œufs Geslin ou le groupe d'Aucy.

« *Aucun bénéfice économique ne peut justifier que de tels excès soient infligés à des êtres sensibles comme le fait l'élevage des poules en cage, réprouvé par 9 Français sur 10¹. J'appelle le groupe Avril à prendre ses responsabilités et à écouter les citoyens en s'engageant publiquement à abandonner l'élevage des poules en cage pour l'ensemble de ses activités. Plus aucun débouché ne doit être proposé à ce mode d'élevage archaïque, c'est pourquoi les associations se fédèrent pour lutter ensemble contre les cages* », déclare Reha Hutin, présidente de la Fondation 30 Millions d'Amis.

[→ Voir la liste des entreprises engagées contre les cages](#)

[→ Voir les cinq enquêtes précédentes tournées au sein d'élevages fournissant le groupe Avril](#)

Contacts presse :

Christel Petit, Fondation 30 Millions d'Amis : 06 14 43 11 72

Johanne Mielcarek, L214 : 06 02 37 02 60

Léo Le Ster, L214 (sur place, à Rennes) : 07 81 60 29 73

Note aux journalistes : à l'heure où nous publions ces images, les poules filmées en mai 2019 ont toutes été envoyées à l'abattoir. Il est probable que, conformément aux pratiques de l'industrie, 190 000 nouvelles jeunes poules aient été placées entre-temps dans ces mêmes cages, en remplacement du cheptel précédent. À l'arrivée, ces jeunes poules sont plutôt bien emplumées et vives, mais après quelques semaines d'enfermement en batterie de cages, leur état de santé sera dégradé, leur plumage en piteux état.

Ovoproduits : des œufs de batterie « cachés » par Avril

Le 4 octobre dernier, le groupe Avril [annonçait](#) qu'il ne commercialiserait plus d'œufs de la marque **Matines** provenant d'élevages en cage d'ici 2025. Cette annonce n'est en fait qu'une adaptation logique aux engagements déjà pris par la grande distribution d'écarter les œufs de batterie de ses rayons, et elle exclut plusieurs centaines de millions d'œufs destinés à l'industrie agroalimentaire ou à la restauration, sous forme liquide ou en poudre, que le groupe Avril commercialise *via* sa filiale Ovoteam. En effet, la production annuelle du groupe Avril atteint [3,5 milliards d'œufs par an](#), soit près d'un quart de la production totale d'œufs en France. **Le groupe Avril continuera donc à produire massivement des œufs provenant d'élevages en cage.**

¹ [Sondage YouGov](#), 2018

C'est pourquoi la **Fondation 30 Millions d'Amis** et **L214** appellent le groupe Avril, notamment *via* [une pétition](#), à étendre son engagement aux « **œufs cachés** » présents dans de nombreux produits élaborés ou servis dans les cantines scolaires, les maisons de retraite ou encore les restaurants d'entreprise. Pour ces œufs, **le consommateur ne dispose d'aucune traçabilité, notamment celle relative au mode d'élevage** (contrairement aux œufs coquille, marqués par un code).

[→ La pétition sur groupe-avril.stopcruaute.com](https://www.stopcruaute.com/petition/la-petition-sur-groupe-avril)

L'élevage en cage perd du terrain en France

Bien qu'il soit encore majoritaire, **l'élevage en cage des poules pondeuses recule année après année : il représentait en 2018 57,8 % de la production française**, contre 81 % en 2008. Une chute qui semble s'accélérer puisque ce chiffre s'élevait encore à 63 % en 2017².

La pression de l'opinion publique, les engagements de nombreuses entreprises et les révélations faites par les associations poussent la filière à faire évoluer ses pratiques et à se détourner progressivement de l'élevage en cage. **Malheureusement, ce mode d'élevage peut encore compter sur quelques groupes ancrés dans le passé, à l'image du groupe Avril qui tarde à publier un engagement à tourner le dos à cette pratique pour l'ensemble de ses activités.**

[Voir les chiffres du CNPO](#)

² [CNPO](#), 2019